



A ceux qui nous annoncent une année 2009 incertaine, parce qu'ils ont privilégié leurs intérêts personnels à leurs devoirs,
A ceux qui veulent nous faire croire que la parole vaut action,
A ceux qui accaparent le pouvoir sans le partager,
Rappelons, comme le disait Nietzsche que « la puissance abêtit... »
Rappelons qu'une Société plus humaine suppose le respect et le rétablissement du lien social.

Que 2009 permette, à chacun d'entre nous, de prendre conscience que le bonheur se trouve dans le partage et dans la lutte et non dans la résignation.

Nous siégeons depuis 10 mois dans la minorité du conseil municipal. Nos actions ne se résument pas à une opposition systématique, malgré l'absence de moyens mis à notre disposition et l'absence de circulation de l'information..

Pour preuve, nous avons été à l'initiative de :

- ♦ la motion votée à l'unanimité par le Conseil Municipal contre l'implantation du circuit Formule 1 dans notre secteur ;
- ♦ la mise en place de la Commission Communale d'accessibilité aux handicapés.

Nous regrettons que des points capitaux, pourtant vecteurs des valeurs de gauche, ne soient pas partagés et repris par la majorité.

C'est le cas notamment de :

- ♦ la création de la commission d'attribution des logements sociaux ;
- ♦ la défense des commerces de proximité ;
- ♦ l'établissement de bilan prévisionnel des coûts de fonctionnement avant l'engagement de toute opération : Manoir des Tourelles, Anciennes Ecuries (derrière la mairie).
- ♦ la concertation de la population et a fortiori des élus de l'opposition, préalablement à toute prise de décision engageant l'avenir de la ville.

A cet égard, il est intolérable que la majorité du Conseil Municipal ait adopté, le 18 décembre, l'adhésion de notre Commune à la Communauté de Communes de Roissy sans aucune explication, ni présentation des avantages et inconvénients de ce choix par rapport aux autres regroupements possibles.

Une ville n'appartient ni à son maire, ni à l'équipe majoritaire. Les ressources proviennent de fonds publics, c'est pourquoi les choix doivent être déterminés **avec vous tous**.

Nous nous emploierons au cours de cette année 2009 à faire respecter ces règles démocratiques élémentaires.

Marie-Marthe JESSLEN



VOUS AVEZ DIT DEMOCRATIE LOCALE ?

Partout le dialogue "habitants / autorités publiques" est favorisé et encouragé.
PARTOUT, MAIS PAS A ECOUEN...

PAS DE CONCERTATIONS, PAS DE RENCONTRES, PAS DE DISCUSSIONS.
Monsieur le Maire décide dans sa tour:

Les Tourelles 1 790 000 € TTC provenant de fonds publics,

Quelles destinations du lieu?

La communauté de communes

Pourquoi Roissy ?

Vous souhaitez des améliorations dans votre quartier ?

Attendez les prochaines élections.

Une opposition municipale ?

Après tant d'années de règne, c'est insupportable.



Bernard ANGELS s'est empressé :

de limiter les questions orales lors des conseils municipaux à **une** question par groupe au lieu de deux précédemment,

de réduire de moitié l'expression des groupes dans le bulletin municipal, de limiter l'information à sa plus simple expression,

d'entraver le travail des élus d'opposition en leur refusant la mise à disposition, 2 heures par semaine, d'un local dans la mairie, et en leur proposant un local dénué de tout équipement administratif.

RIEN A VOIR, RIEN A DIRE, RIEN A FAIRE, CIRCULEZ ...

Cette conception relève d'époques révolues, mais ça se passe comme ça à ECOUEN.

Vous pratiquerez vos activités et ferez vos courses à ROISSY, ainsi en a-t-il été décidé par la majorité municipale !

S'engager dans une intercommunalité est une décision pour le long terme.

Avant de décider de l'avenir d'Ecouen, la moindre des précautions et le moindre respect supposent de prendre le temps afin de mesurer tout l'intérêt, mais aussi toutes les conséquences, du choix de telle ou telle adhésion.

La majorité a mis à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 18 décembre 2008, l'adhésion d'Ecouen à la communauté de communes Roissy – Porte de France.

Rappelons qu'Ecouen aurait eu le choix entre :

- la communauté de commune de l'Ouest de la Plaine de France,
- la communauté d'agglomération Val de France,
- la communauté de communes Roissy – Porte de France, (CCRPF).

Or les règles élémentaires d'informations n'ont pas été respectées :

- la présentation du dossier a été faite de manière succincte,
- le dossier consultable en mairie était quasiment vide en dehors de la présentation de la CCRPF, consultable sur internet, aucun élément comparatif chiffré ne figurait dans le dossier,
- les explications données en séance ont relevé de l'anecdotique et étaient confuses.

Monsieur le Maire n'a même pas listé les communes adhérentes !!!

A ce jour :

- aucune simulation financière, fiscale, n'a été présentée : pas d'estimation des coûts actuels, futurs pour la commune d'Ecouen.
- aucune simulation des effets des compétences transférées, partagées avec la CCRPF : pour le personnel, pour nos finances, pour notre fiscalité, pour notre patrimoine n'a été préparée ;
- aucune information sur la représentation de la commune d'Ecouen au sein du conseil communautaire de la CCRPF, n'a été donnée.

Monsieur le Maire n'a pas cru devoir convoquer, ne fût-ce qu'une fois, une commission regroupant les élus afin d'examiner les conditions de l'adhésion.

De nombreuses questions se posent pourtant ;

- est-il dans nos habitudes quotidiennes de nous tourner vers les communes de la CCRPF pour la piscine, pour la formation et l'emploi, pour le sport, pour les activités culturelles ?
- où sont domiciliés les services nécessaires à notre vie quotidienne ?
- quelle autonomie aurons-nous pour la définition de notre futur Plan local d'Urbanisme (un PLU qui va engager le profil de notre ville pour les 10 à 15 ans prochains) ?
- quel est l'état des finances de la CCRPF ; sur quels investissements est-elle engagée ?

Par exemple, savez-vous que dans le domaine des compétences transférées à la communauté de communes, les décisions seront prises par cette dernière et non par le conseil municipal ?

Pour notre Groupe, l'adhésion à une communauté de communes ne relève pas de la décision politique mais bien d'un «intérêt», d'un choix dont il faut évaluer l'utilité pour les habitants et la commune. Ce choix mérite d'être préparé, largement informé mais aussi débattu avec la population. Cela n'a pas été fait à Ecoeu et reflète la vision de l'équipe municipale en matière de démocratie locale. La proposition d'adhésion à la CCRPF nous a été présentée comme le font les bonimenteurs de foire : des avantages plus des cadeaux (taxi à 3 €). Lors du conseil municipal, on nous a demandé de croire au Père Noël (tout est à gagner, rien à donner ni à partager...).

Concomitamment au vote de l'adhésion d'Ecoeu à la communauté de communes de Roissy – Porte de France, le Maire a appelé à la constitution d'une grande intercommunalité qui associerait Roissy- Porte de France et la communauté d'agglomération Val de France, regroupant Sarcelles - Villiers le Bel - Garches les Gonesse et Arnouville. Or le fondateur et Président de la communauté de communes Roissy Porte de France, Monsieur TOULOUSE, déclare "qu'une telle union serait irréaliste et contre nature",

Quelle lisibilité pour les administrés !!!, Monsieur ANGELS ne craint pas les grands écarts. Nous pensons que l'aspect humain supposant la prise en compte du quotidien des Ecoeuennais, de leurs activités, de leurs centres d'intérêts, doit prévaloir l'intérêt financier, la course à l'argent.

**C'EST POURQUOI, NOUS EXIGEONS UN VRAI DEBAT.
NOUS EXIGEONS UNE CONSULTATION DES HABITANTS.**

DEUX ADJOINTS ... POUR MOINS DE SOLIDARITE

Lors de l'installation du Conseil Municipal en avril 2008, l'annonce de deux postes d'adjoints :

- ♦ l'un chargé des affaires sociales et de la petite enfance,
- ♦ l'autre chargé de la solidarité, de la prévention et de la vie citoyenne,

laissait présager une volonté de développer la solidarité et le lien social.

Huit mois après cette annonce, quel est le constat ?

- Logements sociaux:

- ♦ Toujours pas de mise en place de commissions de logements,
- ♦ Toujours pas de fixation des critères d'attribution des logements sociaux, et ce malgré nos demandes réitérées par le biais des questions orales déposées lors des conseils municipaux,

Ainsi Monsieur le Maire ne pratique pas la transparence, il pourra donc continuer à utiliser cet outil efficace électoralement.

L'ancienne gendarmerie sera transformée en logements sociaux. Qui va décider des attributions ? Et selon quels critères.

Si vous êtes inscrits depuis des années sur les listes d'attente, exigez avec nous la transparence.

- Expulsions locatives :

La Municipalité n'en parle pas, pourtant elles existent bien sur notre commune.

Alors que le CCAS consacre 11 000 € aux repas des anciens et 8 160 € aux colis de Noël et ce n'est pas nous qui leur reprochons, la Mairie a laissé un bailleur social expulser une mère et ses deux enfants, pour une dette locative de 2 000 euros !!

- Colis de Noël :

Jusqu'en 2008, les élus et le personnel apportaient les colis de Noël aux anciens.

Cette démarche était sans doute contraignante pour les nouveaux élus qui ont demandé aux anciens de venir retirer leurs colis en mairie !!!

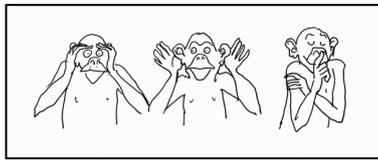
- Solidarité :

La Mairie refuse la mise à disposition d'une salle communale deux samedis matins par mois à l'Association citoyens solidaires, qui souhaite développer une activité d'écrivain public, d'aides aux formalités, d'accompagnement.

- Lien Social :

La Municipalité n'a pas réagi à la fermeture de la boucherie rue Georges Joyeux, alors que le commerce de proximité participe au maintien du lien social.

POURQUOI DEUX ADJOINTS ?



Réunion du Conseil Municipal, vue par une ou un conseiller municipal "X" appartenant à la majorité. (C'est bien sûr pour rire !)

Le conseil municipal commence à 21 heures. Zut, il n'y a pas d'appel comme à l'école. C'est dommage, car lorsque mon nom aurait été cité, j'aurais répondu "Présent". Je l'aurais dit bien fort et distinctement car je sais que c'est la seule occasion que j'aurai de m'exprimer pendant cette longue soirée. Il y a 13 points à l'ordre du jour, et surtout l'adhésion à la communauté de communes de Roissy. C'est le seul point intéressant de l'ordre du jour ; en attendant on sera obligé de rester éveillé.

Les élus de l'opposition vont encore passer une demi-heure sur des détails du dernier procès-verbal. C'est barbant, ils sont chipteurs à la virgule près.

Monsieur le Maire a déjà commencé son explication sur l'acquisition de la propriété rue de Paris pour y faire un parking. Mince, qu'est-ce que vont me dire mes voisins ? Je leur avais annoncé qu'il y aurait un parking souterrain devant la mairie. Je dirai que c'est à cause de la crise. Heureusement qu'on l'a sous la main cette sacrée crise...

L'opposition a commencé ses interventions. Ils ont de la chance les conseillers de l'opposition, ils peuvent faire des remarques et ils peuvent même demander des explications quand ils ne comprennent pas. Ils se permettent même d'envoyer des "piques" à Monsieur le Maire, moi je trouve ça plutôt rigolo, lui, pas toujours. Heureusement qu'ils sont là sinon, "bonjour l'ambiance mortelle" parce que celui qui parle le plus c'est Monsieur le Maire. C'est normal, c'est lui qui parle le mieux, qui connaît le mieux les dossiers, qui comprend tout parce qu'il est Sénateur.

Le pire ce sont les votes. Le 18 décembre, nous avons voté 13 fois. On n'a même pas besoin de lever la main car Monsieur le Maire sait qu'on vote toujours pour. Il se tourne systématiquement vers les conseillers municipaux d'opposition pour savoir ce qu'ils vont voter, jamais vers nous. Et en plus, eux, ils votent souvent "Non" ou parfois ils s'abstiennent. Ils ont de la chance, c'est quand même moins monotone de pouvoir choisir et, en plus, je suis parfois d'accord avec eux, car ils peuvent expliquer leurs votes... Par exemple, j'aurais volontiers voté comme l'opposition contre l'augmentation des tarifs de classe de neige. Je n'ai pas osé. Un jour, j'essaierai. A mon avis, Monsieur le Maire n'appréciera pas.

On passe enfin à la délibération pour l'adhésion à la communauté de communes de Roissy (une histoire de mariage entre communes, un truc comme ça). Monsieur le Maire, toujours aussi lumineux, nous explique que c'est ce qu'il y a de mieux pour Ecoen. L'opposition a mobilisé les habitants. La salle du conseil est comble, c'est normal puisque c'est comme un mariage. Il y a même un journaliste. Toute l'opposition est contre. Et ils le font savoir, il y a même des applaudissements dans la salle. Il est déjà tard, mais ça valait le coup d'attendre, surtout que l'opposition, en vrai, a plutôt raison. Qu'est-ce qu'on va bien aller foutre à Roissy ? Mince, mes voisins vont me demander... Je dirai que c'est la faute de la crise.

Plus que jamais, je me dis qu'heureusement que l'opposition est là pour poser les vraies questions. D'ailleurs, la prochaine fois, je me demande si je ne vais pas essayer de me faire élire conseiller d'opposition, ça doit quand même être plus intéressant !

Renaissance Ecoen : une droite qui ressort les vieilles idéologies

Aucun renouveau dans les idées de l'opposition de droite conduite par M. Jacquet :

- ♦ une demande de construction de bureaux là où l'on peut installer quelques logements nécessaires pour les jeunes ou les familles écoennaises (ancienne gendarmerie).
- ♦ une demande de garde d'enfants durant les jours de grève des enseignants : M. Jacquet tient toujours à cette mesure là où le Président de la République a fait marche arrière devant la pression des maires de tous bords politiques.

Les personnes changent mais les idées restent les mêmes : conservatrices... d'une génération à l'autre.

Ecoen Passionnément

association loi 1901 en cours d'enregistrement

23 rue de la Libération - 95440 ECOUEN

ecoen.passionnement@free.fr

Le Mail : le rendez-vous électoralest passé

Le Mail : un quartier en chantier au moment des élections municipales. On ne compte pas son temps pour réaliser des travaux qui avaient pris beaucoup de retard dans leur réalisation.

Après les élections, on ne s'intéresse même pas à donner l'heure aux habitants du quartier. Petite précision : l'horloge du Mail est située devant un arrêt - bus.

Ecoennais : vous aussi - si vous remarquez des anomalies, n'hésitez pas à nous envoyer vos photos numériques pour que nous les diffusions ou pour nous permettre d'interpeller la municipalité.

A VOS APPAREILS !!!



Photo prise à 13H 30 !...

Projet de parking souterrain en centre ville : enterré !!!

La liste de M. Bernard ANGELS avait sorti (de son chapeau électoral) une « étude » concernant la possibilité de création d'un parking souterrain en centre ville.

Au dernier conseil municipal, il nous est annoncé que ce projet de parking ne devenait plus réalisable. Peut être dans 7 ou 8 ans nous a t-on dit !

Une certitude : nous ne connaissons personne ayant pris connaissance de cette étude.

Il y a des études éphémères qui n'apparaissent qu'à chaque printemps électoral...c'est-à-dire tous les 6 ans.